



MONTRÉAL

1180, rue Drummond
Bureau 620
Montréal (Québec) H3G 2S1
T 514 878-9825

QUÉBEC

3340, rue de La Pérade
4^e étage
Québec (Québec) G1X 2L7
T 418 687-8025

OPINION PUBLIQUE SUR LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC (2024)

PRINCIPAUX CONSTATS

PRÉSENTÉS AU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Méthodologie. Le sondage a été mené en ligne les 10 et 11 janvier 2024 auprès de 1 021 adultes québécois. L'échantillon est tiré principalement du panel Or de SOM, lequel est constitué d'internautes recrutés de façon aléatoire par téléphone fixe et cellulaire (échantillon probabiliste). Une partie de l'échantillon provient aussi d'un panel externe. Les données ont été pondérées pour refléter au mieux les caractéristiques de la population selon l'âge, le genre, la langue maternelle, la scolarité, la taille du ménage, la présence d'enfants de moins de 18 ans, le logement (propriétaire/locataire) et la région.

Certains résultats sont comparés avec un sondage similaire mené en 2023.

PRINCIPAUX CONSTATS



La population se range majoritairement derrière l'entente de principe et considère les hausses méritées

- Les deux tiers des Québécois (67 %) considèrent l'offre globale du gouvernement comme étant correcte (49 %), voire trop élevée (18 %). Il s'agit d'une hausse importante par rapport à la dernière mesure (33 % de « correcte », 10 % de « trop élevée », pour un total de 43 %). Un peu moins du tiers de la population (28 %) est d'avis qu'elle est trop basse (par rapport à 49 % en 2023). Sans surprise et comme les coups de sonde de 2023, les personnes dont un membre du foyer fait partie des syndiqués des secteurs public et parapublic sont plus enclines à être de cet avis (46 %). C'est le cas aussi des jeunes, des femmes et des résidents de la grande région de Montréal.
- Une majorité de Québécois (60 %) croient que les syndicats devraient accepter l'offre gouvernementale; seulement 9 % recommandent de retourner en grève. Même chez les personnes plus directement touchées par les négociations, le recours à la grève est peu populaire (15 %). De façon générale, l'appui à une grève décroît avec l'âge. Les résultats sont identiques lorsque la question porte plus spécifiquement sur les enseignants dans les écoles et, fait à noter, l'opinion des parents dont un enfant fréquente l'école publique n'est pas différente du reste de la population.
- Les Québécois appuient massivement les augmentations salariales des employés du secteur public. Les trois quarts (73 %) sont effectivement d'avis que ces hausses sont justifiées alors que seulement 14 % les trouvent trop généreuses. Cette proportion correspond à peu de choses près à celle des gens qui considéraient, lors de la dernière mesure, que les syndicats devaient accepter les offres du gouvernement et mettre fin aux grèves (16 %). Notons qu'en plus des personnes issues d'un foyer dont un membre fait partie des syndiqués, les universitaires et les femmes sont plus favorables aux hausses proposées.

La flexibilité est de plus en plus acceptée

- Huit Québécois sur dix (80 %) seraient d'accord pour offrir des conditions de travail différenciées aux employés de l'État (augmentations salariales plus importantes à certains sous-groupes, comme les infirmières de nuit ou qui travaillent en région). Ce résultat est en légère hausse par rapport à la dernière mesure (75 %), mais l'écart n'est pas statistiquement significatif.
- L'appui de la population à la demande de flexibilité du gouvernement en matière d'organisation du travail est, quant à lui, en hausse significative (68 % par rapport à 56 % lors du dernier sondage).
- Enfin, si un peu plus de la moitié (55 %) des Québécois estiment que les travailleurs du secteur de la santé devraient recevoir les mêmes augmentations salariales que les autres travailleurs du secteur public, une assez forte proportion (33 %) croit qu'elles devraient être plus généreuses. Les jeunes (18-34 ans) et les personnes moins scolarisées sont plus enclins à appuyer ce point de vue.

PRINCIPAUX CONSTATS (SUITE)



Le plan de rattrapage scolaire est bien perçu, mais devra faire ses preuves

- Les trois quarts des Québécois avaient entendu parler du plan de rattrapage et la même proportion se dit favorable aux mesures qu'il prévoit (75 % sont d'accord avec les mesures présentées). Plus on est scolarisé, plus on appuie le plan de rattrapage proposé et ses modalités.
- La grande majorité de la population appuie la décision de laisser aux établissements d'enseignement la responsabilité d'identifier les élèves qui devront en bénéficier (84 %) et celle d'offrir ces activités de rattrapage sur une base volontaire (73 %). Les gens sont également nombreux à croire que ces mesures devraient être permanentes (77 %), bien que les parents d'enfants mineurs soient un peu plus tièdes à cette idée (70 %).
- Enfin, le plan de rattrapage devra faire ses preuves : moins de la moitié de la population (45 %) lui fait confiance pour favoriser la réussite scolaire des élèves touchés par la grève.